

ACTUALITÉ



**Hommage  
à Jean-Jacques Monot**

ENVIRONNEMENT



**Remboursement à 100%  
des travaux d'aide à  
l'insonorisation : le dispositif  
reconduit pour un an de plus**

EMPLOI



**6<sup>e</sup> édition des rencontres  
pour l'emploi et la  
formation à Gonesse**

ENVIRONNEMENT



**Des mesures pour préserver  
l'agriculture**

**DOSSIER**



**COULÉE VERTE ET BLEUE :**  
Participez à l'enquête publique sur le  
réaménagement des berges du Croult  
au Vignois



# 14<sup>ème</sup>

# FESTIVAL DE CINÉMA D'ANIMATION DU VAL D'OISE

LE CINÉMA JACQUES PRÉVERT DE GONESSE ACCUEILLE POUR LA HUITIÈME ANNÉE CETTE MANIFESTATION EN PROPOSANT UNE PROGRAMMATION RICHE ET VARIÉE : ATELIERS, AVANT-PREMIÈRES, MASTER CLASS, PROJECTIONS...

- **SAMEDI 1<sup>ER</sup> FÉVRIER - 15H30** : avant-première du film **"JACK ET LA MÉCANIQUE DU CŒUR"** de Mathias Malzieu. Accueil à 15h30 autour d'un goûter en partenariat avec le centre socio-culturel Marc Sangnier, démarrage de la séance à 16h
- **SAMEDI 8 FÉVRIER - 16H30** : avant-première du film **"TANTE HILDA !"** suivie de la projection à 18h30 du documentaire "Pierre Rabhi, au nom de la terre" de Marie-Dominique Dhelsing (thématique de l'après-midi "protection de la planète")
- **LUNDI 10 ET JEUDI 13 FÉVRIER - 13H30 ET 15H45** : secrets de fabrication autour d'un court-métrage en présence du réalisateur Florian Duval dans le cadre des ateliers proposés pendant les temps d'activités périscolaires (TAP)
- **SAMEDI 15 FÉVRIER - DE 14H30 A 18H** : journée (très) animée, avec des ateliers en présence de réalisateurs, 3 projections avec goûters offerts. (14h : avant-première **"LE PIANO MAGIQUE"** – 15h « **PIRATES, BONS À RIEN, MAUVAIS EN TOUT** » – 17h cinéfamille : courts-métrages des studios Aardman, en présence du réalisateur Peter Lord)
- **SAMEDI 22 FÉVRIER - DE 14H30 A 18H30** : après-midi Miyazaki avec projections et atelier origami (14h30 : « **PONYO SUR LA FALAISE** » – 16h30 « **LE VENT SE LÈVE** » / à partir de 10 ans, les plus petits pourront quant à eux s'initier à l'art de l'origami).

Retrouvez tout le programme sur : <http://imageparimage.wordpress.com>  
et : [www.ville-gonesse.fr](http://www.ville-gonesse.fr)

IMAGE PAR  
**IMAGE**

**DU 08 FÉVRIER  
AU 1<sup>ER</sup> MARS 2014**

**WWW.VALDOISE.FR**  
**TÉL. : 01 34 25 37 14**



- **Actualités** p. 4 à 7
- **Conseil municipal** p. 21
- **Bloc-notes** p. 22

**N° 194 • Février 2014**

Imprimé à 11 500 exemplaires.  
Mensuel des habitants de la ville de Gonesse.

**Directeur de la publication:**  
Jean-Pierre Blazy.

**Conseiller municipal délégué à la communication et aux affaires générales:**  
Cédric Sabouret.

**Directeur de la communication:**  
Nicolas Morère.

**Rédaction et secrétariat de rédaction:**

Tiffany Assouline (Les Argonautes),  
Marie-France Baully, Chaouki Houamel.  
Maquette: Elie Assouline, Floriane Raux,  
Cécile Bancal

**Conseil éditorial et graphique:**  
Alain Assouline (Les Argonautes).  
Photos: mairie de Gonesse.

**Photogravure et imprimerie:**  
RAS.

**Administration:**

Service communication, Hôtel de ville,  
66, rue de Paris, BP 10060  
95503 Gonesse Cedex

**Tél. : 01 3445 1111 (standard).**

**Fax: 01 3445 1122.**

**ISSN: 1257-0621.**

Si vous ne recevez pas le Gonessien  
ou que vous constatez une irrégularité  
dans sa distribution, signalez-vous au service  
Communication au 01 3445 11 25.



8

**Hommage  
à Jean-Jacques Monot**

**CITOYENNETÉ**  
**Huit personnes récompensées  
par la médaille de la Ville**



11

**ENVIRONNEMENT**  
**Coulée verte et bleue :**  
**Participez à l'enquête publique  
sur le réaménagement des berges  
du Croult au Vignois**

**ENVIRONNEMENT**  
**Remboursement à 100%**  
**des travaux d'aide à l'insonorisation : le  
dispositif reconduit pour un an de plus**



16

**EMPLOI**  
**6<sup>e</sup> édition des rencontres pour l'emploi  
et la formation à Gonesse**

**VIE DES QUARTIERS**  
**La Gestion Urbaine et Sociale de  
Proximité expérimentée à la  
Fauconnière**



18

**ENVIRONNEMENT**  
**Des mesures pour préserver  
l'agriculture à Gonesse**



17

**CULTURE**  
**3<sup>e</sup> édition des Ateliers rudimentaires  
entre Art et Science**



19



20

**CULTURE**  
**Le film d'animation s'invite à Gonesse**

## citoyenneté

## Succès pour la soirée du nouvel an

La Ville a renoué pour la deuxième année consécutive avec le traditionnel réveillon. La soirée du nouvel an, le 31 décembre à la salle Jacques Brel, a réuni 350 participants.

Organisée par le Service des Fêtes et 16 bénévoles du Comité des Fêtes, ce réveillon a été rythmé par le DJ de l'association Music

Concept et un spectacle de danse brésilienne. Cette soirée a ravi tous les amateurs de danse et de convivialité et s'est déroulée dans une ambiance de fête et d'amitié.



## emploi

## Leroy Merlin recrute !

Suite au décret du Gouvernement en date du 31 décembre 2013 et autorisant jusqu'au 15 juillet 2015, l'ouverture des enseignes de bricolage le dimanche, le magasin Leroy-Merlin de Gonesse recrute de nouveaux employés. Si vous êtes intéressé et pour en savoir plus sur les postes disponibles, contactez la direction du développement économique, du commerce et de l'emploi de la Ville au 01 34 45 10 57.



## élections

## Certaines personnes peuvent encore s'inscrire sur les listes électorales

Les 23 et 30 mars auront lieu les élections municipales, suivies le 25 mai par les élections européennes. Si vous n'avez pas effectué les démarches pour vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre dernier, il est encore possible de vous inscrire si vous êtes dans une des situations suivantes :

- les fonctionnaires, militaires et agents publics mutés
- les personnes qui acquièrent la nationalité française
- les Français et Françaises qui atteignent l'âge de 18 ans au plus tard le 22 mars inclus et qui n'ont pu bénéficier de l'inscription d'office (exemple, un jeune qui s'est fait recenser tardivement ou qui a déménagé depuis son recensement)
- les Français et Françaises qui recouvrent leur droit de vote après l'avoir perdu suite à une décision de justice

Ces personnes doivent adresser leur demande à la mairie avec les justificatifs habituels au plus tard le jeudi 13 mars 2014 (pour pouvoir voter aux municipales) et le

jeudi 15 mai (pour pouvoir voter aux Européennes). Leur situation est étudiée par la commission de révision des listes électorales.

Les personnes qui pensent avoir été omises ou radiées à tort suite à une erreur purement matérielle peuvent saisir le juge d'instance du tribunal de Gonesse jusqu'au jour du scrutin. L'électeur doit démontrer qu'il a été oublié, par exemple en présentant le récépissé du dépôt de son inscription ou qu'il n'aurait pas dû être radié en justifiant, par exemple, qu'il habite toujours la commune.

Dans ce cadre, le service des élections recommande aux nouveaux électeurs inscrits, les seuls qui recevront une carte cette année avec les électeurs qui ont changé d'adresse entraînant un changement de bureau de vote, de se manifester sans délai auprès du service avant le jour du scrutin s'ils n'ont pas reçu leur carte autour du 15 mars. Ceci permet de régulariser les éventuelles anomalies avant le jour du vote.

## Contact

**Direction de la Population – Centre Administratif**  
Place du Général de Gaulle – Tél. : 01 34 45 10 80

## élections

### Élections municipales : comment voter par procuration ?

Les 23 et 30 mars auront lieu les élections municipales. Si vous êtes en situation de pouvoir voter, mais que pour une raison particulière vous ne pouvez vous rendre dans un bureau de vote à ces dates, voici les démarches à effectuer pour voter par procuration.

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit toutefois répondre à deux conditions : être inscrit sur les listes électorales dans la même commune que son mandant (sans être forcément être un électeur du même bureau de vote) et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France. La procuration est établie pour une seule élection ou pour une durée limitée. Le mandant indique la date du scrutin et précise si la procuration concerne, le premier tour, le second tour ou les deux tours. Il est possible de choisir le même mandataire pour les deux tours de l'élection ou bien un mandataire différent pour chaque tour. Le mandant indique les raisons de son absence par une

simple déclaration sur l'honneur prévue sur le formulaire. Il n'a pas à apporter de justificatif supplémentaire. Il peut s'agir de l'un des motifs suivants : vacances, obligations professionnelles ou formation l'empêchant de se rendre dans son bureau de vote le jour du scrutin, état de santé, handicap, ou assistance à une personne malade ou infirme, inscription sur les listes électorales d'une autre commune que celle de la résidence.

Le mandataire ne reçoit aucun document. C'est le mandant qui doit l'avertir de la procuration qu'il lui a donnée et du bureau de vote dans lequel il devra voter à sa place. Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et vote au nom de ce dernier dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

#### Où établir une procuration ?

Vous devez vous présenter en personne au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance. Vous devrez présenter un justificatif d'identité pour

pouvoir voter (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire par exemple) et remplir le formulaire qui précise les informations sur le mandataire (nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse et date de naissance). Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement. Si votre état de santé ou une infirmité sérieuse vous empêche de vous déplacer, vous pouvez demander qu'un personnel de police se déplace à domicile pour établir la procuration. La demande de déplacement doit être faite par écrit et accompagnée du certificat médical ou du justificatif de l'infirmité. Si vous êtes à l'étranger, présentez-vous au consulat ou à l'ambassade.



#### Renseignements

##### Direction de la Population

Centre Administratif  
Place du Général de Gaulle  
Tél. : 01 34 45 10 80

##### Commissariat de police de Gonesse

4, rue Henri-Dunant  
Tél. : 01 34 45 19 00

##### Tribunal d'instance de Gonesse

1, place de la Liberté et du 8 mai 1945  
Tél. : 01 34 53 43 73



#### NOUVEAUTÉ

Pour gagner du temps, vous pouvez télécharger et remplir en ligne le formulaire de vote par procuration. Il s'agit du formulaire cerfa n° 14952\*01 accessible sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) rubrique "procuration pour une élection politique". Le formulaire doit être présenté au guichet et être imprimé sur deux feuilles et non en recto verso.

## jeunesse

## Pré-inscriptions aux séjours d'été 2014 ouvertes jusqu'au 4 avril



Vous pouvez dès à présent et jusqu'au 4 avril pré-inscrire vos enfants aux séjours d'été :

- **Juillet – 6/12 ans – 15 jours**
- **Juillet – 13/17 ans – 10 à 15 jours**
- **Août – 6/12 ans – 10 à 15 jours**
- **Août – 13/17 ans – 15 jours**

Contactez par téléphone la Direction de l'Animation Sociale des Quartiers pour pré-inscrire vos enfants. Comme à l'accoutumée, la priorité sera donnée aux enfants qui ne sont jamais ou peu partis en séjours organisés par la Ville. Toute personne pré-inscrite recevra un courrier de confirmation ou d'infirmité (placement sur liste d'attente).

**Direction de l'Animation Sociale des Quartiers**  
**Tél. : 01 34 45 10 76**

## solidarité

## Un lieu d'accueil enfants-parents à la ludothèque Rafaël Padilla – Clown Chocolat

La ludothèque Rafaël Padilla – Clown Chocolat propose des accueils spécifiques en dehors des horaires d'ouverture au public (accueil pour les scolaires, les centres de loisirs...). Elle propose notamment un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) au sein de la ludothèque tous les mardi matins de 9h à 11h pour les enfants qui ne sont pas encore scolarisés.

Cet espace convivial de jeux et d'échanges permet aux parents de jouer avec leur enfant mais également de rencontrer d'autres parents et d'autres enfants pour se socialiser. Cet espace de rencontre est gratuit.



## Coordonnées

Rue Jean Moulin  
Annexe de l'école Roger Salengro  
Tél. : 01.39.87.47.42  
E-mail :  
ludotheque@mairie-gonesse.fr

## solidarité

## Une fête de fin d'année des centres socio-culturels réussie



Une fois encore la fête de fin d'année, organisée par les centres socio-culturels dimanche 22 décembre dernier à la salle Jacques Brel a eu un franc succès. Plus de 600 Gonessiens, dont près de 400 enfants, ont assisté à la représentation de la comédie musicale « Il était une fois ! ». La performance des 14 comédiens, chanteurs et danseurs a été très appréciée par le public, petits et grands.

Comme chaque année, un goûter a été distribué aux enfants. Des stands de maquillage et de sculptures sur ballons ont également été proposés, sans oublier la rencontre avec le Père Noël.

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHÈTERIE

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

|                      |                    |
|----------------------|--------------------|
| Du lundi au vendredi | 9h-12h / 14h-17h30 |
| Samedi               | 9h-17h30           |
| Dimanche             | 9h-13h             |

### Dépôts sauvages, tags, lampadaire déficient, fuite d'eau...

N'hésitez pas à signaler les problèmes rencontrés en ville.

APPELER GRATUITEMENT **ALLÔ ENVIRONNEMENT**

**0800 730 079**

### HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE ET DU CENTRE ADMINISTRATIF (Direction de la Population/Etat-civil)

Ouverts tous les jours du **lundi au vendredi de 9h à 12h** et de **13h30 à 17h30** **Fermé le mardi matin.**

Les services de l'Etat-civil sont également ouverts le **samedi de 9h à 12h.**

Tél. : 01 34 45 11 11

### HORAIRES D'OUVERTURE DU POSTE DE POLICE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. NB : Vous pouvez faire appel à la police municipale (PM)

Du lundi au vendredi de 9h à 1h, le samedi de 15h à 1h et le dimanche de 17h à 1h sur la période « été » et de 15h à 23h sur la période « hiver ».

Tél. : 01 30 11 89 89

## citoyenneté

## Des vœux placés sous le thème de l'ouverture du nouvel hôpital et de la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale

La cérémonie des vœux 2014 a eu lieu le 6 janvier dernier à la salle Jacques Brel en présence de 700 personnes, habitants de la ville, membres du Service civique jeunes municipal (SCJM) et du Conseil municipal des jeunes (CMJ), représentants du Conseil des sages et du Conseil local de la vie associative (CLVA), responsables associatifs et institutionnels, élus de la commune et des communes voisines, représentants de l'État et partenaires des services municipaux. La commune jumelle de Leonessa était également représentée.

Cette cérémonie des vœux a été placée entre histoire et avenir. L'histoire et la mémoire tout d'abord avec la commémoration du Centenaire de la guerre de 1914-1918. Une vidéo a été réalisée et projetée pour évoquer la vie pendant la guerre à Gonesse et au front. Elle a été conçue sur la base de documents d'archives et de faits qui se sont déroulés dans notre ville entre 1914 et 1918 ainsi que des images des soldats dans les tranchées.

L'avenir a été évoqué également et en particulier l'avenir immédiat avec la mise en service du nouvel hôpital. Celui-ci sera livré au cours de l'été. Puis les services hospitaliers devront faire le déménagement-emménagement et la mise en service est prévue à la fin de cette année. Le directeur du Centre hospitalier de Gonesse a pris la parole pour rappeler l'histoire de l'hôpital et les atouts de ce nouveau bâtiment qui offrira un service public hospitalier de qualité pour le XXI<sup>e</sup> siècle.

La cérémonie a par ailleurs été l'occasion de remettre les médailles de la Ville à huit Gonessiens au titre de leur engagement citoyen au service de notre ville et de ses habitants (voir page 10).

## Vidéo



Pour visionner la vidéo  
« Gonesse commémore  
le centenaire de la  
Grande guerre » :  
[www.ville-gonesse.fr](http://www.ville-gonesse.fr)



## culture

## Carnaval de l'AOMG

Pour la 13<sup>e</sup> année consécutive, l'AOMG organise un déjeuner Carnaval dimanche 2 mars de 12h à 19h, salle Jacques Brel. Au programme : animation musicale avec DJ Éric et son équipe, jeux... Informations et réservations au 06 69 69 86 72 ou au 01 39 87 45 27



## solidarité

## Grand succès pour le Téléthon



Cette année, le téléthon a été organisé en partenariat avec l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Gonesse. Musique, chants et danses étaient au rendez-vous les 6 et 7 décembre derniers à la salle Jacques Brel. Le vendredi, la Soirée Pop Rock programmait trois groupes (Wind of Panic de Ézanville, Les Scapegoats de Gonesse, Albertine de Domont) et a réuni près de 80 personnes. Le samedi 200 participants ont profité des animations proposées par de nombreuses associations, des services de la Ville, ainsi que des habitants (Groupe Easy: Jazz Manouche, Garline d'Écouen, jeunes élèves Gonessiennes - Émilie Tasci et Inès en apprentissage au CFA de Villepinte).

- *Présentation de la danse country par l'association les Beaux Jours, démonstration de danse flamenco par l'association Carmencita.*
- *Moments musicaux avec Basilio, Garline, l'École de musique, et Jazz Manouche.*
- *Petit moment de dédicaces avec Dominique Magloire.*
- *Stands vente et jeux animés par les centres de loisirs, la coordination jeunesse, la petite enfance, l'association H2O.*
- *Participation des Sapeurs-Pompiers de Gonesse: stand*

*animation de sensibilisation aux accidents domestiques et gestes de premiers secours, exposition et visite de véhicule de secours.*

- *Buvette tenue par les bénévoles du Comité des fêtes, Luang Prabang, la Toupie et le centre socio-culturel Marc Sangnier (vente de galettes, de crêpes, de nems, nouilles et pâtisseries confectionnées par deux jeunes Gonessiennes, les bénévoles et quelques habitants).*

La journée s'est clôturée par la représentation de la comédie musicale « 1789 » par les Ballets du Val d'Oise, pour le plaisir de 270 spectateurs.

La mobilisation des associations, services, habitants et bénévoles pour cette action de solidarité a permis de récolter au total 4261,60 € (dons, droits d'entrées, buvette, produits dérivés). Un grand merci pour leur mobilisation aux bénévoles du Comité des Fêtes, aux centres socioculturels, aux centres de loisirs, enfance et petite enfance, au CMJ, aux animateurs jeunesse, aux associations, aux habitants, à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Gonesse, à l'école de musique et de danse, ainsi qu'à Émilie Tasci et Inès (en apprentissage au CFA de Villepinte).

# HOMMAGE À JEAN

*Jean-Jacques Monot était maire-adjoint en charge de la voirie, des déplacements et de la gestion urbaine de proximité et membre du Conseil municipal depuis 19 ans. Il est décédé lundi 20 janvier à l'âge de 57 ans. La Ville a rendu un hommage officiel à l'élu de la République qu'il était, à l'homme dévoué au service des Gonessiens que beaucoup ont connu.*



L'annonce de la disparition brutale de Jean-Jacques Monot a bouleversé de très nombreux Gonessiens qui l'avaient connu, lui qui était depuis si longtemps investi dans la vie de notre ville.

Jean-Jacques Monot était un commerçant de Gonesse. Il avait tenu pendant de nombreuses années une bijouterie dans la rue de Paris puis au centre commercial de la Grande Vallée. En 1995, lors de sa première élection, il est devenu conseiller municipal au commerce local, puis aux fêtes et à l'animation. De 2001 à 2008, il a occupé la fonction de maire-adjoint délégué au développement économique et au commerce et depuis 2008 il était maire-adjoint chargé de la voirie, des déplacements et de la gestion urbaine de proximité.

Un hommage officiel et public a été rendu lundi 27 janvier à la salle Jacques Brel par la Ville à Jean-Jacques Monot. Près de 500 personnes étaient présentes, membres de la famille, amis, élus, agents communaux, partenaires de la Ville ou tout simplement habitants de Gonesse. De nombreuses personnalités ont assisté à la cérémonie : plusieurs maires de l'Est du Val d'Oise, Didier Vaillant, Président de la Communauté d'agglomération Val de France, Patrick Renaud, Président de Roissy-Porte de France. Des élus de Seine-Saint-Denis étaient présents pour soutenir Mathieu Monot, le fils de Jean-Jacques

Monot, qui habite et a des engagements politiques à Pantin : Daniel Goldberg, Député de Seine-Saint-Denis, Bertrand Kern, Maire de Pantin, Gérard Cosme, Maire du Pré Saint-Gervais, Président de la communauté d'agglomération Est-Ensemble, Martine Legrand, Conseillère régionale d'Île-de-France. Jean-Pierre Burnier, Directeur du Centre hospitalier de Gonesse ou encore Jean-Marc Huc, inspecteur de l'Éducation nationale étaient aussi présents. Enfin, le Président de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone, pour qui travaille Mathieu Monot, était également représenté par son Directeur de cabinet adjoint Laurent Dorai.

Mathieu Monot a rendu hommage à son père en saluant un homme de convictions, fidèle à ses valeurs, attentif à celles et ceux qui l'entourent. « Mon père, c'est cet élu de terrain... avec lequel je me balade dans les rues de Gonesse, l'écouter me présenter les grands projets en cours. Mon père, c'est mon camarade... ce socialiste avec lequel j'ai appris à militer. Mon père, c'est mon ami, mon confident... on ne se cachait rien, ou si peu de choses. »

« Il savait écouter les administrés et faire passer les messages aux services, même si parfois la tâche était difficile. C'était un élu respecté et apprécié » a témoigné pendant la cérémonie Catherine Guilmart, directrice générale adjointe des services en charge de l'aménagement urbain au nom des nombreux agents

# -JACQUES MONOT

communaux avec lesquels Jean-Jacques Monot avait travaillé au cours de ses trois mandats.

Évoquant ses premières années comme conseiller municipal délégué, Jean-Pierre Blazy a rappelé que la Ville devait à Jean-Jacques Monot la création en 1996 du Salon de la gastronomie dont le succès ne s'est jamais démenti au fil des années. C'est également à lui que nous devons la reconstitution

du Comité des fêtes qui avait été mis en sommeil. Puis, en tant que Maire-adjoint en charge du développement économique, il a contribué à la création des nouvelles zones d'activités économiques à Gonesse tout en commençant la réhabilitation de la zone industrielle ancienne. « Il savait mon exigence et il était très attentif et lui-même exigeant pour que les travaux soient exécutés dans les temps et bien exécutés » a déclaré Jean-Pierre Blazy.

« De l'homme privé comme public, je veux retenir avec vous les qualités inséparables : l'amabilité, la gentillesse, la bonté qu'il a manifestées au service de ses proches comme des autres. De l'ami Jean-Jacques, je conserverai la fidélité à toute épreuve qui était la sienne, qualité souvent trop rare et qui était chez lui une ligne de conduite absolue. Au nom du Conseil municipal, au nom



du personnel communal, au nom des Gonessiens, je vous présente à toi Mathieu, son fils, à vous Françoise, sa femme, à vous Herveline, sa sœur, à vous les membres de la famille et de ses amis nos condoléances sincères et les plus émues » a conclu Jean-Pierre Blazy.

*Un hommage solennel et républicain a été rendu à Jean-Jacques Monot le 27 janvier 2014 à la salle Jacques Brel.*



# Huit personnes récompensées par la médaille de la Ville



*De gauche à droite :  
Patrick Chauvin,  
Jean-Claude Trouvé,  
Cédric Sabouret, conseiller  
général et conseiller  
municipal délégué,  
Mercedès Murcia,  
conseillère municipale  
déléguée, Auguste Poirot,  
Patrice Richard, Maire-  
Adjoint, Robert Roque,  
Jean-Pierre Blazy,  
Député-Maire de Gonesse,  
Malika Caumont, Maire-  
Adjointe, Jean-Pierre Tron,  
Claudette Brimant, Ilham  
Moustachir, Maire-Adjointe,  
Bernard Mathonnat et  
Alain Pigot, Maire-Adjoint.*

**Pour la cinquième année consécutive, plusieurs Gonessiens ont reçu la médaille de la Ville à l'occasion de la cérémonie des vœux le 6 janvier dernier. Cette distinction témoigne de la reconnaissance de la Ville pour leur engagement au service des Gonessiens et par leur action en faveur du lien social, du vivre ensemble, de la solidarité, du sport et de la culture.**

## Jean-Pierre Tron

M. Tron a reçu la médaille de la Ville en particulier pour son engagement citoyen au sein des associations d'anciens combattants. Il est président depuis 2000 de la 1691<sup>e</sup> section des médaillés militaires qui couvre l'ensemble de l'Est du Val d'Oise et du Souvenir Français de Gonesse, et depuis une dizaine d'années du Comité d'entente des associations d'anciens combattants de Gonesse.

## Auguste Poirot

M. Poirot a reçu la médaille de la Ville notamment pour son engagement citoyen au sein de la commission de révision des listes électorales. Il en est le plus ancien membre et y siège bénévolement depuis 1990 en tant que représentant désigné par le Préfet.

## Jean-Claude Trouvé

M. Trouvé a reçu la médaille de la Ville pour sa contribution au dynamisme de la vie associative et sportive et pour son engagement au service du cadre de vie dans son quartier. Membre actif du Conseil

de quartier des Tulipes depuis 2001, il a contribué à de nombreux projets. Doyen de l'association des jardins familiaux, il a également été trésorier du club de pétanque et de l'association sportive et gymnique de Gonesse (ASGG).

## Claudette Brimant

M<sup>me</sup> Brimant a reçu la médaille de la Ville pour son engagement au service du dynamisme de la vie associative. Parmi ses nombreuses activités, elle est membre depuis 1996 de l'Amicale des Gens du Centre de la France « Lou Cabris-sou », et a fait partie du Bureau pendant une dizaine d'années; membre du Conseil Local de la Vie Associative (CLVA) depuis sa création en 2003; et membre depuis 2006 de l'Amicale Motocycliste Valdoisienne dont elle est secrétaire générale depuis 2010.

## Patrick Chauvin

M. Chauvin a reçu la médaille de la Ville pour son implication au sein du Club d'escrime et pour sa contribution à la vie sportive. Aujourd'hui président du club,

il est considéré comme le père fondateur de l'escrime à Gonesse, ayant initié sa pratique en 1973 et communiquant sa passion depuis à des générations d'escrimeurs.

## Robert Roque

M. Roque a reçu la médaille de la Ville pour sa contribution à la vie sportive. Cheville ouvrière du Club de l'Étoile cycliste de Gonesse. Dès 1977, il devint secrétaire puis secrétaire-adjoint de 1978 à 1985, puis Président pendant 15 ans. Il a longtemps œuvré à l'organisation du Tour du Canton de Gonesse, qui a participé au rayonnement sportif de la commune de Gonesse au niveau départemental et régional.

## Bernard Mathonnat

M. Mathonnat a reçu la médaille de la Ville pour son apport dans la mise en œuvre de la politique culturelle de la Ville. Directeur des affaires culturelles pendant près de 13 ans, son action a contribué au rayonnement culturel de notre ville. Gonesse dispose aujourd'hui d'une programmation culturelle reconnue comme étant de qualité.

## Jacques Chauvet

M. Chauvet est récipiendaire de la médaille de la Ville, notamment pour son action en tant que Président de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) de Gonesse. Excusé pour des raisons de santé, la médaille de la Ville lui sera remise cette année à l'occasion d'un prochain événement.



dossier

# Coulée verte et bleue

Participez à l'enquête publique sur le réaménagement  
des berges du Croult au Vignois

Depuis le 20 janvier et jusqu'au 22 février 2014, les Gonessiens peuvent s'exprimer sur le projet de réaménagement des berges du Croult au Vignois. Projet qui prévoit notamment la création de nouveaux espaces de promenade, première étape vers la réalisation de la coulée verte et bleue de Gonesse.

# Coulée verte et bleue : participez à l'enquête publique sur le réaménagement des berges du Croult au Vignois

*Depuis le 20 janvier et jusqu'au 22 février 2014, les Gonessiens peuvent s'exprimer sur le projet de réaménagement des berges du Croult au Vignois. Projet qui prévoit notamment la création de nouveaux espaces de promenade, première étape vers la réalisation de la coulée verte et bleue de Gonesse.*

Afin de protéger les riverains contre les crues du Croult dans le quartier du Vignois et de valoriser le milieu naturel en créant de nouveaux espaces de balade accessibles à tous, la Ville et le Syndicat intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne (SIAH) ont mis au point un projet de réaménagement des berges du Croult au Vignois. La phase en est maintenant à l'enquête publique. Tous les Gonessiens sont invités à y participer et à donner leurs avis sur le projet jusqu'au 22 février 2014 inclus. Le commissaire enquêteur remettra par la suite son rapport à la Préfecture fin mars et la

déclaration d'utilité publique émise par le préfet pourrait intervenir dans le courant de l'été. Les travaux devraient alors s'étaler sur 9 mois. Les permanences du commissaire enquêteur auront lieu à l'Hôtel de Ville de Gonesse, le mercredi 12 février de 14h30 à 17h30 et le samedi 22 février de 9h à 12h.

*Carte des aménagements de lutte contre les inondations et de valorisations du milieu naturel selon le projet du SIAH.*

*Dans le cadre de la réalisation du projet, le Croult retrouvera son lit initial et une promenade paysagère pourrait être créée le long des berges.*



Aménagement de lutte contre les inondations et valorisation du milieu naturel  
Quartier du Vignois à Gonesse – SIAH OP 486



La zone humide du bassin de rétention du Vignois qui accueille déjà de nombreuses espèces animales et végétales sera mieux préservée afin de permettre le retour d'une biodiversité spécifique à ces milieux

## RENFORCER LE MILIEU NATUREL

Afin de limiter les risques d'inondation, le projet du SIAH propose de créer des zones d'expansion de crues du Croult sur les communes de Gonesse et d'Arnouville. En plus de leurs fonctions de rétention, les bassins seront également composés de zones humides permettant ainsi le retour d'une biodiversité spécifique à ces milieux. En parallèle, au Vignois, le lit du Croult sera également dévié afin que la rivière retrouve son lit initial et un espace ouvert à tous sera créé autour. Le projet de réaménagement des berges du Croult au Vignois possède ainsi une double mission : limiter les risques d'inondations et renforcer le milieu naturel grâce en partie une amélioration attendue de la qualité de l'eau.



La mise en scène du parc du Vignois s'organisera à partir des bassins nécessaires à la régulation hydrauliques et pourra rappeler celle des parcs et jardins du XVIII<sup>ème</sup> siècle à l'instar de celui d'Ermenonville.



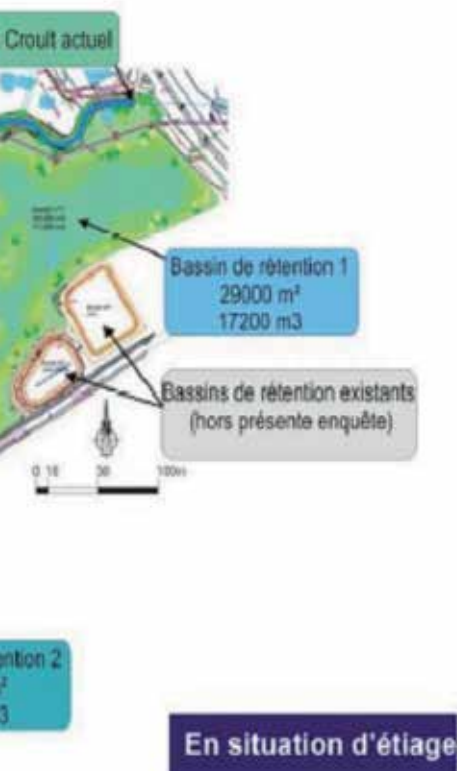
## L'OUVERTURE DU PARC DE LA PATTE D'OIE

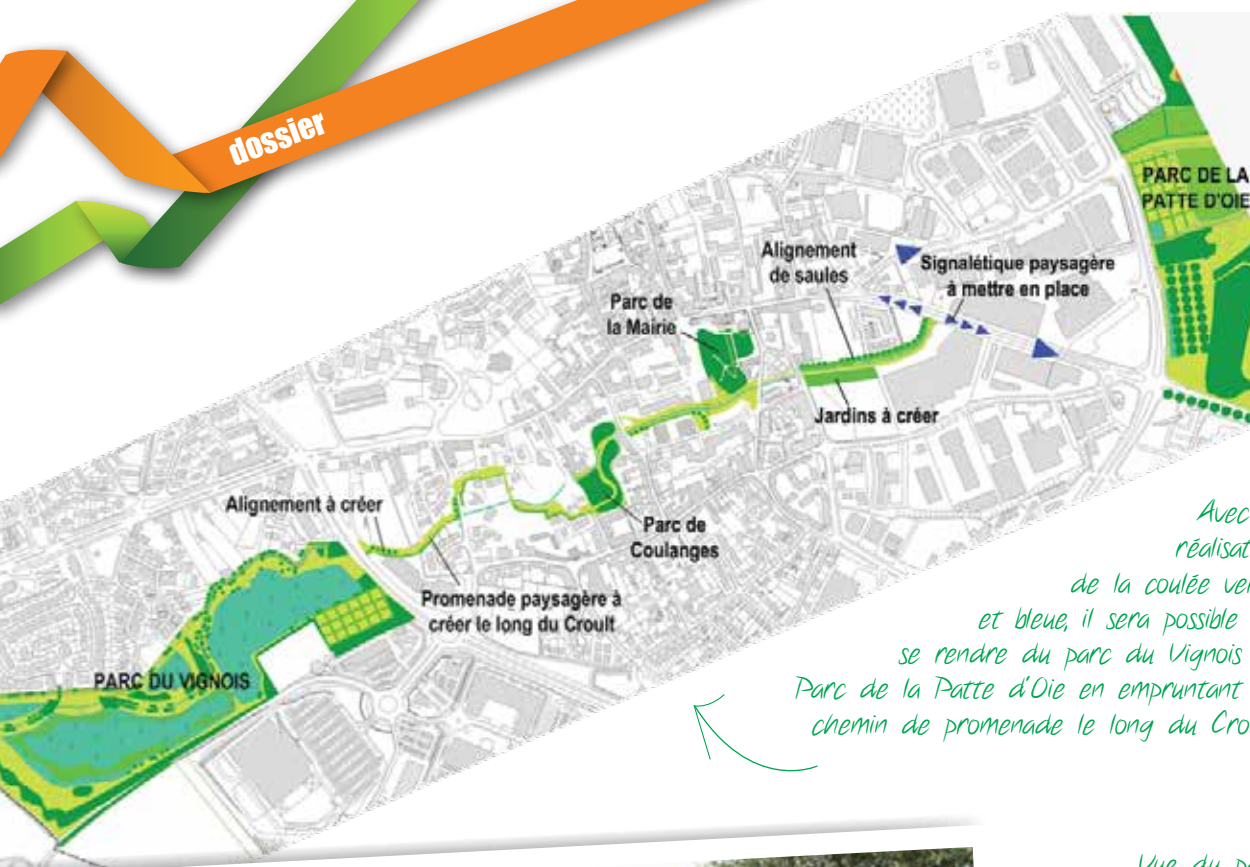
En amont du Vignois, le Croult coule au cœur du parc de la Patte d'Oie. Classés d'intérêt patrimonial\* de part la biodiversité présente en leur sein par le Muséum National d'Histoire Naturelle en 2008, les 120 ha du parc de la Patte d'Oie devraient pouvoir accueillir le public dès 2015. Aujourd'hui, l'étape en cours est celle de la maîtrise foncière. La Ville rachète les nombreux terrains appartenant à différents propriétaires avant de pouvoir passer aux travaux.

\* La richesse avifaunistique nicheuse du site atteint par exemple 47 espèces, soit 32% de l'avifaune nichant régulièrement en Ile de France. Parmi les espèces d'oiseau rare présentes, il y a la buse variable, la rousserole verderolle et l'épervier d'Europe.

La zone humide du parc de la Patte d'Oie autour du bassin dit des « Trois fontaines » autorise une faune et une flore abondantes et sert de zone de retenue des eaux en cas de forte pluie.

milieu naturel





## DES LIAISONS DOUCES DU VIGNOIS AU PARC DE LA PATTE D'OIE

En parallèle à la réalisation du « parc du Vignois » et à l'ouverture de celui de la Patte d'Oie, la Ville étudie la réalisation d'une coulée verte et bleue devant relier les deux parcs précités et pouvant s'étendre dans un second temps aux autres espaces verts de la Ville (parc urbain de Saint-Blin, parc de l'églantier etc.). L'objectif est de proposer aux habitants (piétons et cyclistes) un itinéraire écologique, préservé et sécurisé entre les deux parcs.

*Avec la réalisation de la coulée verte et bleue, il sera possible de se rendre du parc du Vignois au Parc de la Patte d'Oie en empruntant un chemin de promenade le long du Croult.*

*Vue du parc de la Patte d'Oie*



### Plus d'informations

Pour en savoir plus sur le projet de réaménagement des berges du Croult au Vignois, rendez-vous sur [www.siah-croult.org](http://www.siah-croult.org) et [www.ville-gonesse.fr](http://www.ville-gonesse.fr)

Contact  
Direction de l'aménagement urbain (DAU)  
Tél. : 01 34 45 19 52

Pour retrouver l'étude sur la coulée verte et bleue de Gonesse, rendez-vous sur [www.ville-gonesse.fr](http://www.ville-gonesse.fr)



# Remboursement à 100% des travaux d'aide à l'insonorisation : le dispositif reconduit pour un an de plus

**Gonesse de par sa proximité avec l'aéroport Paris Charles de Gaulle subit des nuisances sonores. Tout riverain qui se trouve dans le Plan de Gêne Sonore (PGS) a droit, sous certaines conditions, à une aide financière pour réaliser des travaux d'insonorisation dans son logement. Le taux de remboursement à 100% a été reconduit pour 2014.**

**P**ar décret du 23 décembre 2011, les riverains éligibles au dispositif d'aide à l'insonorisation bénéficient d'un taux de remboursement de 100%, dans la limite du plafond réglementaire, pour le diagnostic et les travaux d'insonorisation. Cette disposition, applicable aux dossiers déposés avant le 31 décembre 2013 a été renouvelée par le Gouvernement pour une année supplémentaire. Ce dispositif est financé par une taxe que versent les compagnies aériennes, à l'occasion de chaque décollage d'avion de plus de deux tonnes. En Ile-de-France, c'est à Aéroports de Paris (ADP) que l'Etat a confié la mission de gérer les aides financières pour l'insonorisation des logements

## Des critères d'éligibilités inchangés

Pour bénéficier de cette aide, votre logement doit se situer dans le plan de gêne sonore (PGS). De plus, la date du permis de construire de votre pavillon ou de votre immeuble doit être antérieure, selon leur localisation, à la date de publication des Plans d'Exposition au Bruit (PEB) : 7 mars 1977, 9 juin 1989 ou 7 mars 2002. Il est

## LA VILLE PROLONGE ÉGALEMENT SON DISPOSITIF D'AIDE FINANCIÈRE

Depuis 2001, la ville de Gonesse a mis en place une campagne de ravalement dans le centre ancien puis l'a complété par le dispositif d'Opération Communale d'Amélioration de l'Habitat (OCAH) qui prend en charge une partie des dépenses non remboursées par le dispositif national d'aide à l'insonorisation. Cette aide financière pour la réalisation des travaux a été prolongée pour un an. Plus largement, l'OCAH a également pour objectif d'aider les propriétaires occupants, bailleurs et copropriétés, dont le bien se situe dans le centre ancien, à réaliser leur ravalement en leur apportant un soutien technique et financier. Avant toute démarche, renseignez-vous afin de savoir si votre propriété est éligible au dispositif et pour vérifier les modalités administratives.

essentiel de vérifier l'éligibilité de votre logement auprès de la Ville ou d'ADP. Les travaux subventionnables (fenêtres, portes extérieures, toiture...) sont déterminés par un acousticien.

Mme Pinto qui a fait des travaux d'insonorisation dans son pavillon à Gonesse témoigne : « Nous avons bénéficié de l'aide en août 2012. Cela a permis de changer les fenêtres et la porte d'entrée. Nous avons eu connaissance de ce dispositif par nos voisins. Je suis allée me renseigner à la Mairie. Après être allée deux fois à la Mairie et une visite d'un technicien, les travaux ont duré une semaine.

Depuis, nous profitons d'un plus grand confort. J'entends beaucoup moins de bruit et j'économise du chauffage. Cela fait 25 ans que nous vivons à Gonesse. On sent la différence. J'encourage les habitants à faire de même. »

Une récente étude de l'Autorité de Contrôle des Nuisances Aéroporutaires (Acnusa) indiquait que 60% des logements concernés par le PGS de Roissy n'avaient pas encore bénéficié de cette aide. Il était donc important de maintenir un remboursement à 100%. L'efficacité de ce dispositif fera l'objet d'une évaluation complète.



## Renseignements

Direction de  
l'Aménagement Urbain

Tél. : 01 34 45 11 52  
01 34 45 11 40  
ou numéro Azur Aéroports de  
Paris (ADP) : 08 10 87 11 35  
Plaquette ADP : [http://www.  
infobruit.com/articles/aide\\_  
insonorisation\\_adp.pdf](http://www.infobruit.com/articles/aide_insonorisation_adp.pdf)

# 6<sup>e</sup> édition des rencontres pour l'emploi et la formation à Gonesse

**Pour la sixième année consécutive, la Ville organise en partenariat avec la Maison de l'Emploi de l'Est du Val d'Oise ses rencontres pour l'emploi et la formation. Cette journée pour s'orienter, se former et travailler aura lieu le jeudi 6 février à la salle Jacques Brel. Plus de 50 exposants seront présents.**



## Plus d'informations

Jeudi 6 février 2014  
de 9h30 à 17h  
Salle Jacques Brel

Pensez à apporter votre CV !

Mairie de Gonesse :  
01 34 45 10 57

Maison de l'emploi de l'Est du  
Val-d'Oise : 01 34 72 11 59

L'emploi et la formation sont des enjeux importants et c'est la raison pour laquelle le Forum de l'emploi est devenu incontournable au fil du temps. Il permet la rencontre entre les entreprises et les demandeurs d'emploi pour favoriser une embauche locale, ou trouver une formation.

L'année dernière parmi les 56 exposants, on comptait aussi bien des centres de formation, des organismes de création d'entreprises, les services de la mairie et de nombreux partenaires en plus des 26 entreprises présentes. L'événement avait rassemblé près de 700 visiteurs.

## De vraies opportunités d'embauche

Pour cette nouvelle édition, les partenaires de la Ville seront là pour présenter leurs structures, dont Nos quartiers ont des talents, les Ailes de la ville, Pôle Emploi, Voiture

And Co, la Mission locale. Plusieurs entreprises viendront se présenter au travers de stands comme Servair, Fedex, mais également la Gendarmerie et l'Armée. D'autres, proposeront des postes à pourvoir déjà identifiés tels que :

- Leroy Merlin : employé logistique, hôtesse de caisse, conseiller de vente
- Ser' ins : maçon coffreur, boiseur ferrailleur
- Emulithe : maçons VRD manœuvres
- Leclerc : vendeur en boucherie, boulanger, employé commercial
- Association Appel service : homme toute main, aide-ménagère
- People and baby : éducatrice jeune enfant, auxiliaire puéricultrice
- Vetecco : agent de tri de vêtements
- GIDAD : aide à la personne
- KFC : employé polyvalent de restauration

L'année dernière, Elodie Colin, 26 ans, qui habite à Gonesse depuis cinq ans, s'est rendue au Forum emploi après avoir vu l'annonce dans *Le Gonessien* : « Cela faisait quelques mois que j'avais été licenciée et que je cherchais un poste. En passant devant un des stands de la Mairie, j'ai entendu une conversation qui m'a interpellée. J'ai obtenu des informations sur le dispositif « Contrat d'avenir ». J'ai déposé mon CV et quelques temps après, j'ai été recontactée par la Mairie. J'ai été recrutée et je suis en charge de l'accueil du centre socio-culturel Louis Aragon depuis septembre dernier. Le Forum emploi a vraiment été pour moi une opportunité. Sans cette rencontre, je n'aurais sans doute pas eu cette ouverture, ni connaissance de ces contrats. »

## S'informer sur les formations

Le Forum de l'emploi est également l'occasion de s'informer sur les différentes possibilités de formation. La Ville compte sur son territoire (et autour) un certain nombre d'établissements qui pourront vous renseigner en vous accueillant sur leurs stands, comme l'AFPA (Auxiliaire de vie, Agent de restauration, Agent de Sécurité), PROMOTRANS (métiers de la logistique), GESCIA (Gestion/Commerce / Informatique / Administration), CAMAS Formation (métiers du secteur aéroportuaire)...

# La Gestion Urbaine et Sociale de Proximité expérimentée à la Fauconnière

*Afin de poursuivre les efforts engagés en matière de cadre de vie, de lien social et de tranquillité publique, la Ville réaffirme son engagement dans le cadre d'une démarche concertée pour la mise en œuvre d'une Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP). Cet outil au service de la population s'inscrit dans le cadre d'un partenariat renforcé entre la ville et les bailleurs sociaux.*

La « Gestion Urbaine et Sociale de Proximité » (GUSP) a été officiellement lancée en novembre dernier à l'occasion d'un comité de pilotage en présence des quatre bailleurs sociaux du quartier de la Fauconnière (I3F, Domaxis, Osica et Val d'Oise Habitat) et de représentants de l'État et de la Ville. Cette démarche engagée par la Ville et les bailleurs a pour objectif d'améliorer le cadre de vie des habitants. Cette initiative repose sur l'idée qu'un partenariat plus étroit entre les bailleurs et les collectivités doit permettre l'amélioration de manière concrète du quotidien des habitants. La convention signée pour une durée de trois ans propose de mettre en œuvre des actions réparties autour de cinq thématiques : le cadre de vie des habitants, les équipements et services du quartier, la sécurité et la tranquillité publique, le lien social, le service urbain et développement durable.

## Plus d'agents sur le terrain

Pour mener à bien cette initiative, les bailleurs se sont engagés à recruter des « agents GUSP » qui seront présents dans le quartier. Les recrutements sont en cours et les premiers agents sont d'ores et déjà en poste chez Val d'Oise Habitat et OSICA. Cette équipe d'agents sera pilotée par un



« coordonnateur GUSP » qui a pris ses fonctions début novembre au sein des services municipaux.

## Une démarche participative

Lors de la présentation de la démarche GUSP en Assemblée de quartier, le 2 décembre dernier, les premiers échanges ont permis de mettre en avant la sensibilisation des habitants aux bonnes pratiques de gestion des déchets (améliorer l'utilisation des conteneurs enterrés, éliminer les dépôts sauvages, etc), à la lutte contre les incivilités, aux abus en matière de stationnement... Les thématiques traitées soumises aux premières discussions ont porté sur des questions aussi diverses que l'encombrement des balcons, la multiplication des paraboles, les problèmes de voirie et de mobiliers urbains dégradés ou hors d'usage, le renforcement du lien social et l'accompagnement des

différents projets d'aménagement urbain (réhabilitation du centre socio-culturel Marc Sangnier, réhabilitation des six tours de Val d'Oise Habitat, réhabilitation des logements I3F, réhabilitation de la résidence la Garenne...).

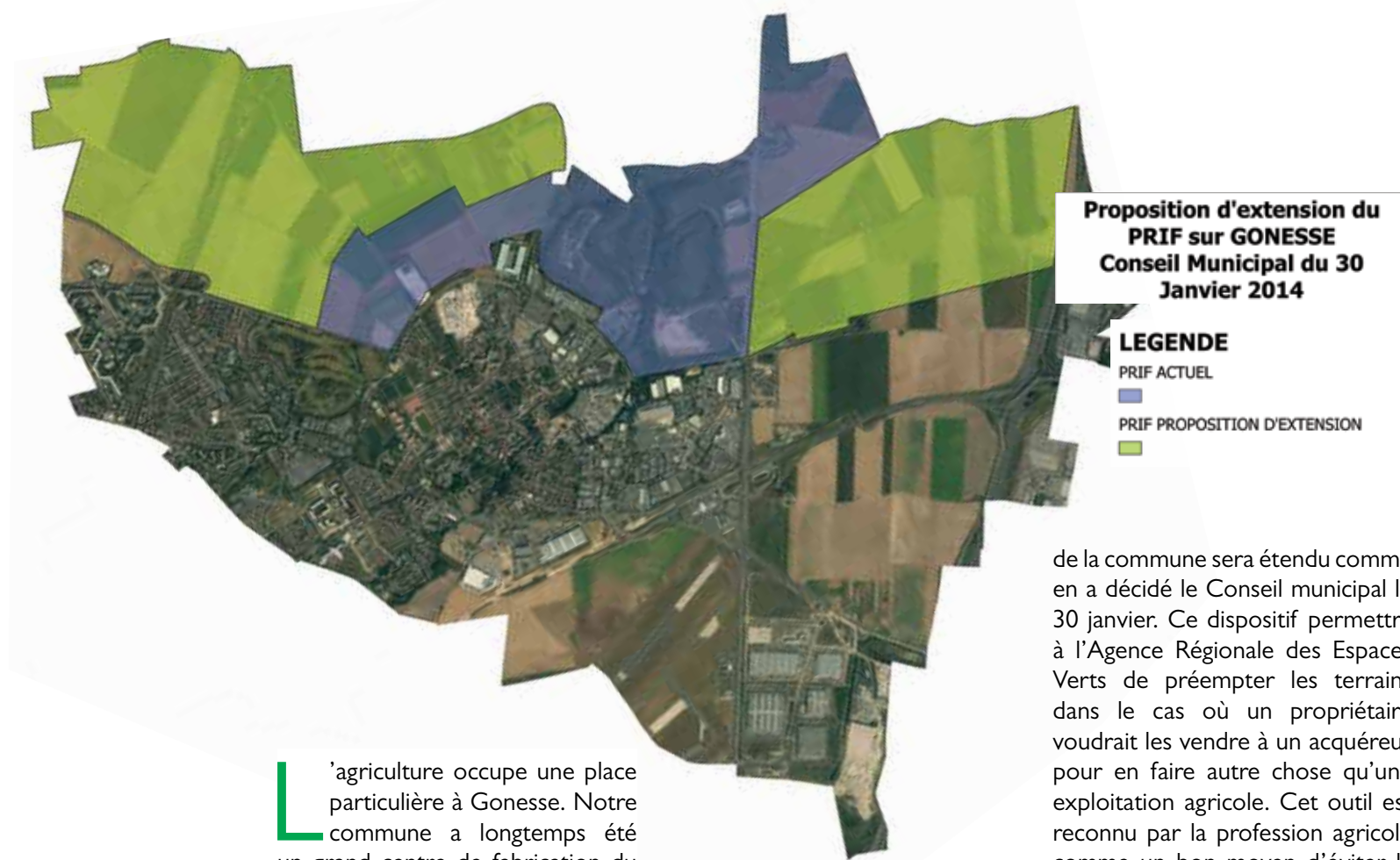
Cette démarche a pour but de favoriser l'appropriation des espaces par les habitants en les associant en amont aux futurs projets. Recueillir l'avis des habitants et faire en sorte que les réalisations soient en adéquation avec leurs besoins est essentiel. Les amicales de locataires, les membres des conseils de quartier, du conseil de maison du centre socio-culturel Marc Sangnier seront sollicités et réunis régulièrement afin de définir ensemble les moyens de susciter la mobilisation des habitants. Une participation active de tous les acteurs est particulièrement attendue pour réussir dans cette démarche qui pourrait être développée sur d'autres quartiers.

## Plus d'informations

Coordination GUSP  
Direction de l'animation  
sociale des quartiers  
Tél. : 01 34 45 19 69

# Des mesures pour préserver l'agriculture à Gonesse

*La préservation de l'agriculture est un enjeu majeur pour Gonesse car elle fait partie de l'histoire de notre ville et constitue un atout pour le cadre de vie et la qualité paysagère. Le Conseil municipal du 30 janvier a décidé d'étendre le Périmètre Régional d'Intervention Foncière, un outil juridique permettant de sécuriser dans le temps le maintien des exploitations agricoles.*



L'agriculture occupe une place particulière à Gonesse. Notre commune a longtemps été un grand centre de fabrication du pain que les boulangers apportaient à Paris. Aujourd'hui encore, l'agriculture en particulier avec les cultures céréalières, conserve son importance en s'étalant sur environ la moitié de la superficie de la commune. Elle reste une activité économique importante et constitue un atout pour le cadre de vie.

C'est la raison pour laquelle la Ville souhaite préserver cette activité et trouver un équilibre entre le nécessaire développement urbain et le maintien des exploitations agricoles. Le projet d'aménagement

du Triangle de Gonesse choisi par la Ville prévoit de sanctuariser 400 ha pour l'agriculture (dans la partie appelée « Carré agricole ») et d'urbaniser 160 ha de moins que ce qu'autorisait en 1994 le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France.

Pour sécuriser dans le temps le maintien des exploitations dans le « Carré agricole » mais aussi ailleurs dans la commune, des outils juridiques doivent être adoptés. Le Périmètre Régional d'Intervention Foncière déjà existant sur une partie

de la commune sera étendu comme en a décidé le Conseil municipal le 30 janvier. Ce dispositif permettra à l'Agence Régionale des Espaces Verts de préempter les terrains dans le cas où un propriétaire voudrait les vendre à un acquéreur pour en faire autre chose qu'une exploitation agricole. Cet outil est reconnu par la profession agricole comme un bon moyen d'éviter la disparition de l'agriculture.

Au total, la surface du Périmètre Régional d'Intervention Foncière à Gonesse, triplera et passera de 242ha à 722ha. Dans le cadre du projet du Triangle de Gonesse, l'Etablissement Public d'Aménagement Plaine de France travaille à la mise en œuvre d'actions qui permettront de mieux valoriser l'agriculture auprès du grand public : création de cheminements piétons, installations de lieux de vente du producteur au consommateur, projet de ferme pédagogique...

# 3<sup>e</sup> édition des Ateliers rudimentaires entre Art et Science

*Depuis trois ans, la compagnie du Théâtre sans Toit est en résidence à Gonesse. Elle propose tout au long de l'année ses créations et des ateliers aussi bien pour les scolaires, le grand-public et les professionnels autour du théâtre de marionnettes. Les Ateliers rudimentaires représentent un des temps forts de l'année. Ils permettent de découvrir les différentes facettes de cet art particulier au travers d'ateliers, de rencontres, d'expositions et de spectacles. Tout le monde peut participer. Cette troisième édition s'articule sur le thème « Art et Science ». Débutée le 25 janvier, elle se poursuit jusqu'au 12 février. Le Gonessien a rencontré Pierre Blaise, le fondateur de la compagnie.*

**D**e puis trois ans, la compagnie du Théâtre sans Toit est en résidence à Gonesse. Cette compagnie qui existe depuis la fin des années 70, vient du théâtre de rue et a suivi tout un parcours qui l'a notamment fait évoluer du travail du masque vers la marionnette. Elle propose tout au long de l'année des ateliers aussi bien aux professionnels qu'au grand-public, et peut en parallèle se concentrer sur son travail de création. Le point de départ du Théâtre sans Toit et de son fondateur, Pierre Blaise, est la marionnette comme instrument théâtral. Le théâtre de marionnettes est un théâtre des idées, de signes, un art visuel : « Le fait de manipuler, c'est comme avoir des masques sur les mains... »

## La découverte d'un nouvel univers

Cette troisième édition privilégie la relation « Art et Science » et s'articule autour de deux temps forts : l'exposition « De la gravure au théâtre pop-up » de Damien Schoëvaert-Brossault, et le spectacle « La Fontaine » de Pierre Blaise. Comme ce dernier l'explique : « L'édition a été construite autour de Damien Schoëvaert-Brossault, à la fois biologiste et marionnettiste.

Nous avons bâti une exposition sur le théâtre « pop-up », un concept qu'il a créé pour notamment illustrer des propos scientifiques grâce au principe de « déploiement ». Il propose une forme originale de « théâtre scientifique ». Nous avons pu enfin collaborer : le spectacle est créé d'après les fables de La Fontaine et utilise ce dispositif de « pop-up ». Les marionnettes sont conçues comme des totems qui se déploient : la fable entière est une marionnette. C'est un spectacle court qui s'appuie sur une dizaine de fables. Les fables sont très connues, c'est une forme populaire qui a traversé l'histoire et qui se prête particulièrement au théâtre de marionnettes. »

## Créer sa propre marionnette

Les Ateliers rudimentaires proposent de découvrir de façon concrète toute la richesse du théâtre de marionnette qui rassemble aussi bien les arts plastiques, que la musique, la danse. Véritable art du geste et du mouvement qui comporte un vrai travail d'interprète, Cet art à part entière est comme une forme « d'artisanats rassemblés ». Les participants pourront élaborer leurs marionnettes de papier, s'aventurer dans la salle de répétition et d'expérimentation, assister à des



## Plus d'informations

Vous pouvez retrouver toutes les informations dans Sortir et sur le site de la Ville : [www.ville-gonesse.fr](http://www.ville-gonesse.fr)

*Le spectacle « La Fontaine » de Pierre Blaise est créé d'après les fables de La Fontaine et utilise le dispositif de « pop-up » de Damien Schoëvaert-Brossault*

représentations, participer à des jeux de théâtre et échanger avec des artistes. En lien avec l'exposition et le spectacle, trois ateliers de pratiques artistiques tisseront un lien concret entre l'œuvre et la création, entre l'art et la science : un atelier « pop-up », un atelier de linogravure et un atelier du « dire-bien dire ». Des ateliers créatifs seront également proposés pour découvrir la dramaturgie et créer des histoires. Ces journées sont pensées et voulues pour que chacun puisse laisser sa seule curiosité le guider. Aucun prérequis artistique ou scientifique n'est nécessaire.

# Le film d'animation s'invite à Gonesse

*Depuis 2001, l'association Ecrans VO développe un festival original consacré au film d'animation. Pendant trois semaines, ce festival itinérant propose des rencontres entre artistes, réalisateurs, scolaires et publics dans 20 cinémas et lieux culturels partenaires, pour découvrir des films d'animation sous toutes les formes. La 14<sup>e</sup> édition d'Image par Image se déroulera du samedi 8 février au samedi 1<sup>er</sup> mars 2014 et proposera plusieurs films au cinéma Jacques Prévert. Le Gonessien a rencontré Yves Bouveret, le directeur du festival.*

## Plus d'informations

Vous pouvez retrouver toutes les informations dans Sortir et sur le site de la Ville : [www.ville-gonesse.fr](http://www.ville-gonesse.fr)

**E**crans VO, association valdoisienne, est l'organisatrice du festival Image par Image. Pendant trois semaines, dans une vingtaine de cinémas et lieux culturels du département, les enfants, leurs familles, leurs enseignants et les animateurs des centres de loisirs peuvent partir à la découverte du cinéma d'animation au travers de projections-rencontres avec des réalisateurs et professionnels de l'image, d'avant-premières mais aussi de séances spéciales avec ateliers, ciné-gûters,... Comme l'explique Yves

Bouveret : « Le film d'animation ouvre le champ à des choses très différentes, y compris à l'originalité et à l'humour. Ainsi à Gonesse nous aurons le plaisir d'accueillir Peter Lord, fondateur du grand studio britannique Aardman, réalisateur de *Chicken Run*, *Pirates*, bons à rien, mauvais en tout et de nombreux courts-métrages ou clips dont *Sledgehammer* de Peter Gabriel. C'est un grand plaisir de le voir venir nous rendre visite. »

## Une programmation unique et internationale

Pour établir la programmation,

l'équipe se rend dans les autres festivals. La France est l'un des trois grands pays du cinéma d'animation avec le Japon et les Etats-Unis. Elle produit beaucoup d'œuvres inventives, originales, qui circulent à travers le monde. L'équipe visionne beaucoup de films : « Notre sélection est totalement subjective. Nous pouvons repérer des réalisateurs, que nous allons suivre de film en film. Cette année, nous avons sélectionné beaucoup d'auteurs qui produisent en France des courts-métrages français ou étrangers. Nous questionnons la diversité. Cela est venu avec le temps. Il y a 14 ans notre rôle relevait de celui de défricheur, aujourd'hui la problématique est différente : avec une offre pléthorique dans un secteur qui se développe, nos choix affirmés permettent d'orienter les gens afin qu'ils n'aillent pas que vers le flux général mais vers ce qui mérite d'être découvert. Il y a une vraie logique de festival qui s'est mise en place. Les gens se déplacent même de loin pour profiter de la programmation. » Avec un passage au fil du temps de 10 000 à 20 000 spectateurs, cet événement s'est implanté sur le territoire. Le soutien des villes devient de plus en plus actif : c'est un moment attendu. Plus le festival grossit, plus il faut suivre, tenir le rythme et proposer des nouveautés. Cette année, des ateliers seront proposés avec des tablettes numériques pour réaliser de petites animations en testant des applications.



# COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 DÉCEMBRE

Approbation du procès-verbal analytique de la séance du conseil municipal du 24 Octobre 2013. **Unanimité**

## DELIBERATIONS SOUMISES AU DEBAT

### POLITIQUE DE LA VILLE - ANRU

- Approbation et signature de l'avenant de sortie (Avenant n°8) relatif à la convention pluriannuelle du Programme de Rénovation Urbaine de Gonesse du quartier Saint-Blin – La Madeleine. **Unanimité.**

> Rapporteur : Monsieur le Député-Maire

### SERVICE PUBLIC COMMUNAL ET PERSONNEL COMMUNAL

- Création de postes. **Unanimité.**
- Assurance statutaire. **Unanimité.**
- Indemnité horaire pour travail du dimanche et des jours fériés. **Unanimité.**

> Rapporteur : Madame Gris

### FINANCES – BUDGET – PROJET DE VILLE

- Débat d'Orientations Budgétaires - Budget Principal 2014. **Prend Acte.**

- Débat d'Orientations Budgétaires - Budget Assainissement 2014. **Prend Acte.**

- Débat d'Orientations Budgétaires - Budget Eau 2014. **Prend Acte.**

> Rapporteur : Monsieur Jaurey

### URBANISME

- Approbation et signature d'un protocole d'accord entre la commune de Gonesse et la SCI du PARC D'ARC EN BARROIS, aménageur de l'entrée sud, en vue de prendre en compte sa participation financière au projet de requalification de la RD 370. **Unanimité.**

- ZAC du Centre Ancien – Approbation du dossier de réalisation et approbation et signature de l'avenant n°1 au traité de concession d'aménagement. **Unanimité.**

- Renouvellement de l'Opération Communale d'Amélioration de l'Habitat (O.C.A.H.) pour l'année 2014 et modification du périmètre de prise en charge. **Unanimité.**

> Rapporteur : Monsieur Grégoire

## DÉLIBÉRATIONS N'APPELANT PAS DE DÉBAT

- Mandat de Député : renouvellement de la mise à disposition d'un bureau – Approbation et signature d'une convention **Unanimité** – Monsieur le Député-Maire ne prend pas part au vote

> Rapporteur : Madame Gris

### POLITIQUE DE LA VILLE - ANRU

- Demande de subvention pour les années 2012 et 2013 auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations au titre du cofinancement de l'ingénierie de projet relative au Programme de Rénovation Urbaine du quartier Saint-Blin – La Madeleine. **Unanimité.**

> Rapporteur : Monsieur le Député-Maire

### CULTURE ET PATRIMOINE

- Demande de subvention auprès du Conseil Régional IDF et auprès de l'Etat (DRAC) pour les travaux de restauration du Pigeonnier de Garlande. **Unanimité.**
- Demande de subvention auprès du Conseil Régional

IDF pour les travaux de l'Eglise Saint-Pierre Saint-Paul.

**Unanimité.**

- Remboursement des factures d'électricité concernant l'église Saint Pierre – Saint Paul à la paroisse Saint Pierre – Saint Paul. **Unanimité.**

- Attribution d'une subvention à l'association Cultures du Cœur pour l'année 2013 dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS). **Unanimité.**

- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Société d'Histoire et d'Archéologie pour des interventions en temps périscolaires. **Unanimité.**

- Attribution d'une subvention à la Compagnie du Théâtre sans Toit **Unanimité.**

> Rapporteur : Monsieur Pigot

### FINANCES - BUDGET - PROJET DE VILLE

- Adoption de la Décision Modificative n°1 au Budget Primitif 2013 – Budget Principal **Unanimité.**

- Admission en non-valeur de produits irrécouvrables sur exercices antérieurs - Budget Principal - exercice 2013 **Unanimité.**

- Approbation et signature de l'avenant n°2 au Contrat Départemental conclu entre la commune de Gonesse et le Conseil Général du Val d'Oise. **Unanimité.**

- Adhésion à l'Agence France Locale, société territoriale, chargée d'offrir un meilleur accès au financement des investissements des collectivités territoriales membres et des conditions de financement sur les marchés financiers compétitives. **Unanimité.**

> Rapporteur : Monsieur Jaurey

### VOIRIE - DEPLACEMENTS - GESTION URBAINE DE PROXIMITE

- Recensement de la longueur de voirie classée dans le domaine public communal en vue de la répartition des dotations de l'Etat en 2015. **Unanimité.**

- Fourniture, installation et entretien du mobilier urbain de la ville de Gonesse – Approbation et signature d'un avenant n°1. **Unanimité.**

> Rapporteur : Monsieur Monot

### EDUCATION SCOLAIRE - CAISSE DES ÉCOLES

- Attribution d'une subvention spécifique dans le cadre du Projet Educatif Local – Ecole maternelle Jean de La Fontaine. **Unanimité.**

- Attribution de subventions aux associations de représentants de parents d'élèves. **Unanimité.**

> Rapporteur : Madame Hennebelle

### CIVILITE - CITOYENNETE - VIE ASSOCIATIVE ET CENTRES SOCIOCULTURELS

- Adhésion de la ville à l'Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation. **Unanimité.**

- Reversement à la commune de Leonessa des fonds recueillis lors de la soirée exceptionnelle de gala de soutien organisée par le Service des Fêtes-Jumelage de la ville de Gonesse pour soutenir financièrement les travaux de réfection de la Porta Spoletina. **Unanimité.**

- Reversement de la subvention régionale aux associations dans le cadre de la convention régionale « animation sociale des quartiers » - Année 2013 **Unanimité.**

> Rapporteur : Madame Caumont

### SPORT

- Approbation de la grille tarifaire du Golf neuf trous de Gonesse proposée par la société Gaïa Concept Gonesse pour l'exercice 2014. **Unanimité.**

- Attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2013 à la Nouvelle Association Sportive du Golf de Gonesse. **Unanimité.**

- Attribution du Fonds d'Aide et de Promotion du Sport – F.A.P.S. – au Racing Club de Gonesse. **Unanimité.**

- Approbation et signature d'une convention de mise à disposition de la piscine municipale entre la Commune et les associations sportives Gymnastique Volontaire de Gonesse et Gonesse Objectif Subaquatique et Tir. **Unanimité.**

> Rapporteur : Monsieur Richard

### URBANISME

- Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val d'Oise (C.A.U.E.) et désignation des représentants pour l'année 2014. **Prend Acte.**

- Communication du rapport annuel de l'année 2012 du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Crout et du Petit Rosne (S.I.A.H.). **Prend Acte.**

- Approbation de l'adhésion de la Communauté d'Agglomération Val de France au SIEVO. **Prend Acte.**

> Rapporteur : Monsieur Grégoire

### ENVIRONNEMENT URBAIN

- Approbation de la modification de l'article 2 des statuts du SIGIDURS, relatif à sa composition en vue de l'intégration de Gonesse et Bonneuil en France à la Communauté d'Agglomération Val de France au 1er janvier 2014. **Unanimité.**

> Rapporteur : Monsieur Piat

- Travaux de génie civil, fourniture et pose d'équipements enterrés destinés à la collecte des ordures ménagères recyclables (emballage et verre) et à la collecte des ordures ménagères non recyclables sur le territoire de la Ville de Gonesse – Signature du marché. **Unanimité.**

- Mise en place de conteneurs enterrés sur le secteur du centre-ville et de la ZAC Entrée Sud – Groupement d'entreprises solidaire EMULITHE/BEAUVAIS DIFFUSION – Approbation et signature d'un avenant n°1. **Unanimité.**

> Rapporteur : Monsieur Boissy

### SECURITE DU PERSONNEL ET DES BATIMENTS COMMUNAUX

- Travaux d'entretien, grosses réparations et aménagement de bâtiments communaux - Lots n°1 à 10 – Approbation et signature d'un avenant n°1. **Unanimité.**

> Rapporteur : Monsieur Thauvin

### DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Approbation et signature d'une convention pour la valorisation des Certificats d'Economies d'Energie **Unanimité.**

> Rapporteur : Monsieur Boissy

Décisions prises par Monsieur le Député-Maire



## MARCHÉS PUBLICS

La liste des marchés publics passés par la Ville est consultable sur le site : [www.ville-gonesse.fr](http://www.ville-gonesse.fr) rubrique "marchés publics".

## NUMÉROS UTILES

|                   |                |
|-------------------|----------------|
| Police            | 17             |
| Pompiers          | 18             |
| Samu              | 15             |
| Urgences          | 112            |
| Police municipale | 01 30 11 89 89 |

## ÉTAT CIVIL



### NAISSANCES

**21 novembre** : Guenoun Nathan • **26 novembre** : Dkhissi Naëm • **28 novembre** : Allard Doria • **28 novembre** : Bastu Zilan  
**28 novembre** : Bastu Bêritan • **29 novembre** : Largot Meidine • **29 novembre** : Tanriverdi Dogan • **30 novembre** : Bouyaala Naji Mariam  
**2 décembre** : Savigny Daylan • **2 décembre** : Takilalt Eden • **4 décembre** : Bouniete Assil • **4 décembre** : Bouniete Tasnim • **5 décembre** : Beaudonnel Théo • **6 décembre** : Belaziz Wassim • **9 décembre** : Dutriez Celini Julia • **12 décembre** : Belarbi Sirine • **15 décembre** : Amara Celina • **15 décembre** : Amara Linda • **15 décembre** : Rosilette Fadaïaw Noah • **16 décembre** : Lacomblez Maëlle • **17 décembre** : Blaise Myron • **18 décembre** : Cisse Lanceï-Keïta • **19 décembre** : Kisin Jlyan • **25 décembre** : Boyükdikmen Furkan • **28 décembre** : Digbeuti Nora



### MARIAGES

• **21 décembre** : Elalaili Mohammed & Niazi Amina • **21 décembre** : Khila Ismail & Sakkar Aïda



### DÉCÈS

• **15 juillet** : Nicolas Madeleine née Sévestre • **29 novembre** : Diallo Dieynaba • **30 novembre** : Briache Jeannine • **1<sup>er</sup> décembre** : Delbourgo Daniel  
• **3 décembre** : Mauboussin Marie née Bonnovrier • **4 décembre** : Valenduc Odette née Lefile • **5 décembre** : Miller-Hagame Odile • **7 décembre** : Ferreira de Azevedo Araujo Guilherme • **8 décembre** : Geoffroy René • **10 décembre** : Fréchou Jacob née Figaro • **11 décembre** : Rhiyourhi Amar • **14 décembre** : Lefèvre Yolande née Briquet • **18 décembre** : Gauduin Claude • **18 décembre** : D'Hooghe Jean-Marc • **19 décembre** : Bourrier Gérard • **20 décembre** : Hermann Patrick • **21 décembre** : Boucher Fernand • **22 décembre** : Lamarque Josiane née Sénéchal • **25 décembre** : Issaad Ali • **25 décembre** : Roeder Rémy • **30 décembre** : Le Gall Bernard



## MENUS DES CANTINES SCOLAIRES

### SEMAINE DU 3 AU 7 FÉVRIER

LUNDI

- Betteraves tagliatelles au caramel / Courgettes rapées vinaigrette au mie
- Escalope de porc sauce dijonnaise / Poisson mariné crumble pain d'épice
- Poêlée de légumes
- Yaourt velouté nature et sucre / Yaourt velouté fruit
- Crêpes au chocolat

### SEMAINE DU 10 AU 14 FÉVRIER

- Œuf dur mayonnaise / Sardine à la tomate
- Sauté de porc sauce Orloff / Médailon de merlu sœ citron
- Courgettes et pommes de terre
- Petit suisse aux fruits / Petit suisse nature et sucre
- Fruit au choix

### SEMAINE DU 17 AU 21 FÉVRIER

- Taboulé / Salade piémontaise
- Sauté de dinde sauce crème / Pavé de colin mariné provençal
- Haricot vert
- Yaourt aromatisé / Yaourt nature et sucre
- Fruit 1 / Fruit 2

### SEMAINE DU 24 AU 28 FÉVRIER

- Pizza au fromage / Pizza Royale (champignon et jambon)
- Omelette au fromage / Escalope de dinde au jus - Carottes Vichy
- Petit suisse aux fruits / Petit suisse nature et sucre
- Fruit 1 / Fruit 2

MARDI

- Carottes rapées maison vinaigrette échalotes / Salade verte et croutons
- Sauté de dinde sauce catalane / Quenelle de brochet sauce nantua Riz créole
- Fraidou / Chantailou
- Fruits au choix

- Salade verte et emmental / Salade de tomates vinaigrette au miel
- Hachis parmentier / Lasagne au saumon
- Comté / Bleu
- Compote pomme cassis / Compote pomme framboise (couppelles)

- Salade de tomate et chèvre / Salade verte et surimi vinaigrette ciboulette
- Jambon de Paris / Pavé du fromager Pommes vapeur
- Tomme noire / Bûchette mi-chèvre - Pain spécial
- Liégeois au chocolat / Liégeois à la vanille

- Salade de Haricots verts / Macédoine mayonnaise
- Chipolatas / Pavé de saumon sauce oseille / Lentilles
- Fraidou / Mimolette
- Flan au chocolat / Flan nappé caramel

MERCREDI

- Tarte aux poireaux / Tarte aux légumes
- Saucisse de toulouse / Œuf brouillés
- Purée de pomme de terre potiron
- Edam / Gouda
- Fruit au choix

- Salade de chou rouge vinaigrette à l'échalote / Salade coleslaw
- Cordon bleu / Colin poêlé blé à la tomate
- Saint Nectaire / Saint Paulin
- Fruit au choix

- Concombre fromage blanc / Pomelos et sucre
- Paupiette de veau sauce tomate / Filet de cabillaud sauce tomate - Petits pois carottes
- Fromage fondu Président / Croq lait
- Beignet à la framboise

- Potage poireaux pomme de terre
- Tagliatelles à la bolognaise de bœuf et fromage râpé / Tagliatelles à la bolognaise de thon et fromage rapé
- Gouda / Fromage fondu président
- Salade de fruits frais

JEUDI

- Salade de lentilles vinaigrette ciboulette
- Salade de tortis maison
- Sauté de bœuf sauce vallée d'auge / Pépites de colin pané et citron et Chou fleur persillé
- Fromage blanc et sucré / Fromage blanc aux fruits
- Fruit au choix

- Potage de légumes
- bœuf braisé sauce tomate /Nuggets de poisson Brocolis
- Cantadou / Cantafrais
- Pâtisserie maison

- Potage essau
- Rôti de bœuf au jus / Poisson gratiné au fromage - Farfalles et julienne de légumes
- Camembert / Carré de l'est
- Yaourt velouté fruit / Yaourt velouté nature

- Endive et dés d'emmental / Endives aux pommes vinaigrette persil
- Roti de dinde sauce forestière / Pavé de poisson mariné au citron Chou fleur
- Coulommiers / Montboissier
- Pâtisserie maison

VENDREDI

- Potage oriental
- Supreme de hoki sauce armoricaine / Boulettes d'agneau aux olives et Semoule
- Camembert / Carré de l'est, Pain spécial
- Liégeois à la vanille / Liégeois au chocolat

- Crêpes au fromage / Crêpes aux champignons
- Filet de saumon frais sauce ciboulette / Omelette au fromage Epinard béchamel
- Yaourt aromatisé / Yaourt nature et sucre
- Fruit au choix

- **ANIMATION**
- Salade verte vinaigrette au miel
- Tartiflette aux lardons / Tartiflette sans lardons (pomme de terre au gratin)
- Brochette de fruits
- Fontaine au chocolat

- Rillettes aux deux poisson /Terrine de poisson sauce cocktail
- Sauté de veau aux figues / Calamar à la romaine - Purée de pomme de terre
- Saint paulin / Saint nectaire
- Fruit au choix

# CONTENEURS ENTERRÉS

DANS LE BAC GRIS,  
UTILISER DES SACS DE 50 LITRES  
MAXIMUM POUR Y DÉVERSER VOS  
ORDURES MÉNAGÈRES.

DANS LE BAC JAUNE,  
JE JETTE LES PAPIERS, CARTONS  
ALIMENTAIRES ET ENBALLAGES PLASTIQUES  
ET MÉTALLIQUES VIDES.

DANS LE BAC VERT  
JE JETTE LE VERRE (BOUTEILLES, BOCAUX).



Service  
environnement  
01 34 45 19 51  
01 34 45 19 52





LES **RENCONTRES**  
POUR **L'EMPLOI** ET  
LA **FORMATION 2014**



LA VILLE DE  
**GONESSE**  
ET LA MAISON  
DE L'EMPLOI  
DE L'EST DU  
VAL-D'OISE  
ORGANISENT

TOUT PUBLIC  
**ENTREE  
LIBRE**

SE MUNIR  
**DE CV**

UNE JOURNÉE  
**POUR**  
S'ORIENTER  
SE FORMER  
TRAVAILLER

**J E U D I**  
**6 FÉVRIER**  
de 9h30 à 17h  
salle Jacques Brel  
à **GONESSE**



5 rue du Commandant Maurice Fourneau

**RENSEIGNEMENTS**

**Mairie de Gonesse**

Tél. : 01 34 45 10 57

**Maison de l'emploi de l'Est du Val-d'Oise**

Tél. : 01 34 72 11 59

